



Dispositif d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)

Dates et horaires

Présentiel (36 h)

R1 : 12 heures

9 et 10 décembre 2019

R2 : 6 heures

13 février 2020

R3 : 6 heures

24 mars 2020

R4 : 6 heures

12 mai 2020

9h30-17h

R5 : à définir

Formation à distance (27h)

D1 – 9h – janvier 2020

D2 – 9h – mars 2020

D3 – 9h – mai 2020

École organisatrice

ENPJJ

Pôle territorial de formation
Grand-Ouest

Lieu

ENPJJ – PTF-Grand-Ouest

20, rue du Puits Mauger
35000 RENNES

Responsable de session

Sandrine DEBRAY

sandrine.debray@justice.fr

Date limite de réception des candidatures :

30 novembre 2019

Intervenant(s) :

Sandrine DEBRAY

Public visé :

Agents PJJ titulaires et non
titulaires **ayant reçu la validation**

du livret 1 (recevabilité)

Et signé la convention RH

Présentation

Le dispositif propose l'accompagnement du candidat à l'obtention du DEES par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Suite à la recevabilité de la démarche par le certificateur (validation du livret 1), le candidat bénéficiera d'un soutien méthodologique à l'élaboration du livret 2 et d'une préparation à l'entretien avec le jury.

D'une durée estimée à 7 mois, ce dispositif alterne regroupements en PTF **(R)** et suivis de productions écrites à distance **(D)**.

Objectifs

- S'approprier la logique du livret 2 et sa notice d'accompagnement pour permettre de faire le lien entre fonctions et compétences
- Valoriser les acquis d'expériences significatives
- Mettre en œuvre la démarche de construction et de réalisation du livret.
- Se préparer à l'entretien avec le jury.

Contenu

- Apports méthodologiques
- Retours sur les productions écrites des candidats

Modalités pédagogiques

- Travaux et échanges collectifs
- Production écrite individuelle inter sessions
- Accompagnement individuel